

ACTION URGENTE

TOGO. DES MEMBRES DE L'OPPOSITION DÉTENUS ARBITRAIREMENT

Deux militants politiques, Brigitte Kafui Adjamagbo et Gérard Yaovi Djossou (tous deux membres de la Dynamique Monseigneur Kpodrzo ou DMK, une coalition de partis d'opposition et d'organisations de la société civile du Togo), ont été arrêtés respectivement les 28 et 27 novembre, après que la DMK eut appelé à une manifestation pour protester contre les résultats de l'élection présidentielle de février 2020 et le harcèlement judiciaire à l'égard d'opposants au gouvernement. Ils ont été inculpés de « groupement de malfaiteurs » et d'« atteinte à la sécurité intérieure de l'État » et sont détenus depuis lors. Ils doivent être libérés immédiatement et sans condition.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Ministre de la Justice et de la Législation
Pius Agbetomey
Boulevard de la nouvelle Présidence de la République
BP 121, Lomé, Togo
Courriel : agbetomeypius@yahoo.fr

Monsieur le Ministre,

Je vous écris au sujet du cas de **Brigitte Kafui Adjamagbo** et **Gérard Yaovi Djossou**, tous deux membres de la Dynamique Monseigneur Kpodrzo (DMK), une coalition de partis d'opposition et d'organisations de la société civile du Togo. Brigitte Kafui Adjamagbo est coordonnatrice et Gérard Yaovi Djossou est responsable des activités liées aux affaires sociales et aux droits humains.

Ils ont été arrêtés les 28 et 27 novembre respectivement, après que la DMK eut appelé à la tenue d'une manifestation pacifique (ultérieurement interdite par les autorités) à Lomé, la capitale du Togo, afin de protester contre les résultats du scrutin présidentiel de février 2020, qui a abouti à la réélection du président Faure Gnassingbé pour un quatrième mandat, et contre le harcèlement à l'égard d'opposants au gouvernement. Ils ont été inculpés le 4 décembre de « groupement de malfaiteurs et atteinte à la sécurité intérieure de l'État » et sont actuellement détenus dans les locaux du Service central de recherches et d'investigations criminelles (SCRIC) à Lomé.

Gérard Yaovi Djossou a été arrêté à Lomé par des gendarmes en civil alors qu'il était au volant de sa voiture. L'un d'eux lui aurait asséné trois coups de poing. Gérard Yaovi Djossou aurait été interrogé pendant dix heures, menotté et en l'absence de son avocat. Le lendemain, le 28 novembre, Brigitte Kafui Adjamagbo est allée au SCRIC pour rendre visite à Gérard Yaovi Djossou. Elle a été raccompagnée chez elle par des éléments du SCRIC, qui ont fouillé son domicile et son véhicule et l'ont appréhendée.

Brigitte Kafui Adjamagbo et Gérard Yaovi Djossou sont détenus uniquement en raison de leurs opinions politiques, et leur arrestation et leur détention visent à dissuader les membres de l'opposition et les voix dissidentes d'organiser librement des rassemblements pacifiques et de protester contre la réélection du Président.

À la lumière de ce qui précède, je vous prie instamment de libérer immédiatement et sans condition Brigitte Kafui Adjamagbo et Gérard Yaovi Djossou et de veiller à ce que les charges retenues contre eux soient abandonnées ; de veiller à ce que, en attendant leur libération, leurs conditions de détention soient conformes aux normes internationales, notamment en ce qui concerne l'accès à l'eau et à la nourriture et la possibilité d'être régulièrement en contact avec leur famille et leurs avocats ; et de mettre fin au harcèlement et aux arrestations de membres de la société civile et de l'opposition n'ayant fait qu'exercer leurs droits aux libertés d'expression et de réunion pacifique.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Le 27 novembre, Gérard Yaovi Djossou a été arrêté à Lomé par des gendarmes en civil alors qu'il était au volant de sa voiture. Il revenait d'une rencontre avec des ambassadeurs. Brigitte Kafui Adjamagbo – qui est également coordonnatrice pour l'Afrique de l'Ouest au sein de l'organisation *Women in Law and Development in Africa (WILDAF)* - a été raccompagnée chez elle, après s'être rendue dans les locaux du SCRIC pour voir Gérard Yaovi Djossou, par des agents du SCRIC, qui l'ont fouillée et ont perquisitionné son domicile, saisissant deux cartables contenant des documents personnels, une dizaine de carnets, un ordinateur et deux disques durs.

Le 21 avril, 16 membres de la DMK ont été arrêtés alors qu'ils dénonçaient l'arrestation de l'opposant Agbéyomé Kodjo le jour même. Ils ont été déclarés coupables de « rébellion et complicité de rébellion » et condamnés à 12 mois d'emprisonnement dont huit mois avec sursis. Ils ont été libérés le 25 août.

En février 2020, la Commission électorale a déclaré que le président Faure Gnassingbé avait recueilli 72 % des voix, contre environ 18 % pour son adversaire Agbéyomé Kodjo. Le chef de l'opposition Agbéyomé Kodjo a accusé les autorités de fraude massive et conteste la réélection de Faure Gnassingbé.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : français
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 3 février 2021.
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Brigitte Kafui Adjamagbo (elle) ;
Gérard Yaovi Djossou (il)